

FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Glardon (BR, PDC/CVP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Haenni (BR, PLR/FDP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Losey (BR, UDC/SVP), Menoud (GR, PDC/CVP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schuway J. (GR, PDC/CVP), Schuway R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 47.*

Se sont abstenus:

Glauser (GL, PLR/FDP), Morand (GR, PLR/FDP). *Total: 2.*

– Cet objet est ainsi liquidé.

Postulat P2013.07 Jacques Bourgeois/Fritz Glauser

(diminuer les charges administratives et simplifier les procédures afin d'améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises [PME])¹

Prise en considération

Glauser Fritz (PLR/FDP, GL). Je remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse détaillée. Je constate avec une grande satisfaction que le Conseil d'Etat partage notre point de vue quant à l'importance des PME dans notre canton. Nous respectons les efforts déjà fournis pour diminuer les charges administratives de notre entreprise. Nous avons bien compris que de multiples tâches proviennent de la Confédération et que, par conséquent, un changement n'est pas directement possible. Toutefois, nous sommes convaincus qu'au niveau cantonal le travail n'est pas encore terminé. Il subsiste des possibilités pour diminuer les charges administratives, notamment en ce qui concerne les marchés publics, le marché du travail ou encore la fiscalité.

Un outil envisageable pour arriver à des effets positifs serait peut-être la mise en place d'un guichet unique ou encore une solution Internet.

Au vu de ces considérations, le groupe libéral-radical et les auteurs du postulat vous invitent à soutenir ce postulat.

Jendly Bruno (PDC/CVP, SE). Die CVP-Fraktion hat das Postulat der beiden Kollegen Bourgeois und Glauser diskutiert und einstimmig zur Annahme empfohlen.

Il est agréable d'entendre dans la réponse du Conseil d'Etat que l'efficacité de l'administration cantonale et l'amélioration des prestations qu'elle fournit sont des préoccupations permanentes du Conseil d'Etat.

Je trouve qu'il est important aujourd'hui de diminuer les charges administratives et de simplifier les procédures afin d'améliorer la compétitivité des PME.

C'est avec ces quelques remarques que le groupe démocrate-chrétien vous propose d'accepter ce postulat.

Fasel-Roggo Bruno (ACG/MLB, SE). In unserer Fraktion haben wir das Postulat der Kollegen Fritz Glauser und Jacques Bourgeois geprüft und unterstützen dessen Annahme mit folgender Bemerkung: Wir sind der Meinung, dass im heutigen Arbeitsmarkt alles gemacht werden muss, damit die KMU keine übermässige administrative Belastung erfahren. Mit diesen Bemerkungen wird unsere Fraktion einstimmig der Annahme des Postulats zustimmen.

Peiry Stéphane (UDC/SVP, FV). Le groupe de l'Union démocratique du centre a pris connaissance avec intérêt du postulat déposé par nos collègues Bourgeois et Glauser afin de diminuer les charges administratives des PME et de simplifier les procédures auxquelles elles sont soumises. Le groupe de l'Union démocratique du centre se réjouit également que le Conseil d'Etat accepte d'y donner suite. Les PME sont l'épine dorsale de l'économie fribourgeoise et elles sont le premier employeur du canton. C'est pourquoi l'Etat doit constamment avoir le souci d'améliorer les conditions-cadre des PME. Nous ne doutons pas que ce souci soit partagé par le Conseil d'Etat mais il y a sans doute encore beaucoup à faire, notamment dans les procédures liées à l'octroi des marchés publics, aux autorisations de construire ou encore au marché du travail, trois sujets sans doute plus importants pour les PME que la perception centralisée des impôts.

En conclusion, le groupe de l'Union démocratique du centre accepte évidemment ce postulat.

Mauron Pierre (PS/SP, GR). On entend parfois que le groupe socialiste ne soutient pas forcément les PME dans le canton, que la politique du groupe socialiste serait souvent un frein à l'essor économique des PME. Eh! bien, cela est faux! Lorsque de vraies mesures destinées à simplifier la partie administrative des PME sont envisagées, le PS les soutient. Par contre, lorsque des pseudo-mesures sont proposées sous le couvert d'une dénomination générique, par exemple «réforme de la fiscalité des entreprises II», destinées non pas à promouvoir l'essor des PME mais principalement le porte-monnaie de quelques particuliers, le groupe socialiste, à l'instar de la population fribourgeoise, n'est pas dupe et s'y oppose avec force.

Puisqu'il s'agit *in casu* de vraies mesures, le groupe socialiste soutiendra unanimement ce postulat, conformément à sa politique très claire en faveur des PME.

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. La question d'une diminution des charges administratives est une véritable question de promotion économique. Le Conseil d'Etat relève l'importance des PME pour l'économie fribourgeoise et souhaite favoriser au mieux leur développement. La question d'un allègement des charges administratives est une question qui préoccupe tous les Etats et entités publiques. L'Union européenne a publié récemment un immense rapport, le Conseil fédéral a fait de même et aussi plusieurs cantons ont développé leur

¹ Déposé et développé le 17 avril 2007, BGC p. 618; réponse du Conseil d'Etat le 15 janvier 2008, BGC p. 285.

propre plan d'action pour décharger les entreprises. Et le canton de Fribourg? Selon les enquêtes sur les administrations cantonales sous la loupe effectuées en 2004 et en 2007 par la société MIS Trend à Lausanne, l'administration fribourgeoise est efficace. Déjà en tête du classement des administrations cantonales romandes en 2004, elle a maintenu ce premier rang avec une moyenne en hausse des notes de satisfaction. Dans mes contacts avec les entreprises, et notamment avec les représentants de l'économie, on me confirme très spontanément que le canton de Fribourg se distingue, par exemple, dans la rapidité de traiter des demandes de permis de construction ou dans la flexibilité pour le soutien actif dans les projets d'implantation, par exemple, la mise en place d'une *task force* pour coordonner les travaux et garantir un point de contact unique.

Il serait erroné de vouloir se reposer sur les lauriers. S'agissant, par exemple, de l'encaissement des impôts, le Conseil d'Etat tient à rappeler qu'il avait proposé, en 2000 déjà, de réduire la charge administrative des entreprises par un encaissement centralisé par le Service cantonal des contributions des impôts communaux et paroissiaux des personnes morales. Cette proposition a malheureusement été rejetée par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat examinera une nouvelle fois la possibilité de mettre en place une perception centralisée des impôts pour les personnes morales.

Le Conseil d'Etat met toutefois l'accent sur le fait que bon nombre de charges administratives supportées par les PME sont du ressort de la Confédération. Il étudiera cependant, au niveau cantonal, diverses options permettant de diminuer les charges administratives et de simplifier les procédures afin d'améliorer la compétitivité des PME.

Avec ces quelques recommandations et remarques, il vous propose par conséquent d'accepter ce postulat.

– Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 78 voix contre 1. Il y a 1 abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Gendre (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Nussbaumer (FV, PS/SP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Ridoré (SC, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuway J. (GR, PDC/CVP), Schuway R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP),

Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Wicht (SC, PLR/FDP), Zürcher (LA, UDC/SVP), Zurkinden (FV, ACG/MLB). *Total: 78.*

Ont voté non:

Kolly (SC, PLR/FDP). *Total: 1.*

Se sont abstenus:

Clément (FV, PS/SP). *Total: 1.*

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

Postulat P2003.07 Denis Grandjean (construction d'aires de stationnement pour voitures aux entrées des autoroutes de notre canton [parkings point de contact])¹

Prise en considération

Grandjean Denis (PDC/CVP, VE). Je tiens à remercier le Conseil d'Etat de proposer l'acceptation de ce postulat demandant des parkings points de contact aux entrées des autoroutes du canton, afin de favoriser le covoiturage et d'offrir un service meilleur aux habitants de ce canton. Par la création de ces parkings, mon vœu est de créer une «covoiturage attitude». En effet, si le canton de Fribourg et, par la suite, la Confédération et les autres cantons suisses créent ces parkings, les automobilistes devraient se regrouper afin d'effectuer des trajets similaires. Il y a environ 4 millions de voitures de tourisme en Suisse. Il est illusoire de penser que les transports publics pourront remplacer tous les déplacements privés. Pour exemple, si les conducteurs adoptent cette «covoiturage attitude» en bénéficiant de places en suffisance, quatre personnes se déplaçant ensemble de Châtel-St-Denis à Fribourg, dans une voiture consommant 12 litres d'essence au 100 kilomètres, ne consommeront que 3 litres par personne aux 100 kilomètres et pollueront quatre fois moins. De plus, il y aura moins de véhicules en ville.

A la suite du dépôt de mon postulat, de nombreuses personnes m'ont contacté. Je tiens à dire que toutes étaient favorables à la création de ces places. J'en ai retenu quelques informations utiles pour la suite dans le cas d'une acceptation de ce postulat. Il y a des édiles de communes se trouvant vers des entrées d'autoroute qui m'ont signalé les nombreux problèmes rencontrés par le parking sauvage dans leur localité par les personnes effectuant du covoiturage. Des personnes m'ont également informé de situations où il y avait des places pour le covoiturage aux entrées d'autoroute et où, soit des signalisations d'interdiction de parquer ont été apposées – comme à Vaulruz – ou des grosses pierres – comme à Rossens – pour empêcher ce covoiturage. Plusieurs personnes m'ont indiqué que des places existaient déjà mais qu'il fallait simplement les signaler et les libérer pour le covoiturage.

¹ Déposé et développé le 13 mars 2007, *BGC* p. 283; réponse du Conseil d'Etat le 18 décembre 2007, *BGC* p. 2133.